

Avis adopté

Séance plénière du 13 mai 2025

La montée des eaux dans les Outre-mer : quelles stratégies pour s'adapter ?

Déclaration du groupe CGT-FO

Plus de 72 % de nos côtes se trouvent en Outre-mer. Grâce à ces territoires, la France dispose de la 10ème plus longue façade maritime dans le monde. Avec le changement climatique et ses impacts sur la montée des eaux de mer, ces façades sont malheureusement de plus en plus vulnérables. Des territoires entiers de la planète deviennent inhabitables et constituent un danger pour la vie humaine et les écosystèmes côtiers. Ces situations impliquent des déplacements de populations qui vont s'accroître dans les années à venir avec des conséquences en cascade au niveau économique, sociale et d'aménagement du territoire.

Pour le groupe FO, il est important d'agir rapidement pour ne pas subir ces changements. Ce travail doit certes intégrer les situations particulières de chaque territoire mais s'inscrire dans une vision partagée et organisée autour de politiques d'adaptation fortes. Elles doivent, par ailleurs, être pensées en concertation avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux ainsi qu'avec les habitants. Les enjeux sont importants et l'inaction peut entraîner des conséquences encore plus désastreuses pour des milliers de personnes. Cette montée des eaux risque d'accentuer encore plus les vulnérabilités économiques et sociales qui touchent davantage les Outre-mer. Il faut donc en tenir compte, mobiliser l'action publique et la solidarité nationale pour permettre à ces territoires de déployer des programmes d'adaptation à la montée des eaux mais aussi les aider à rattraper leur retard pour qu'ils puissent atteindre les mêmes niveaux de vie qu'en Métropole.

Il faut donc agir à tous les niveaux, inclure les Outre-mer et leurs spécificités dans les différents dispositifs des politiques publiques liées aux changements climatiques et à la montée des eaux, encourager des programmes de recherches scientifiques dans ce domaine en intégrant ces territoires et mobiliser l'innovation et les nouvelles technologies, adapter l'aménagement du territoire à ces enjeux et organiser les éventuels déplacements des infrastructures et équipements en dehors des zones inondables, mettre en place des politiques de gestion de risques et intégrer les enjeux de sécurité liés à la montée des eaux et aux changements climatiques, etc.

Le groupe FO soutient ainsi l'ensemble des préconisations qui vont dans ce sens en insistant sur la nécessité de prendre en compte les enjeux économiques et sociaux. La mise en place de solutions pour s'adapter à la montée des eaux doit en priorité chercher le bien-être et la sécurité des habitants, préserver leurs emplois et permettre à chacun de vivre décemment de son travail. Les mesures en faveur de l'adaptation ne doivent pas servir pour affaiblir des économies locales mais au contraire constituer des opportunités de développement plus en adéquation avec la préservation de la nature.

Le groupe FO remercie le CESE pour ce travail riche, bien documenté et son effort pour couvrir chacun des territoires des Outre-mer. Ce travail pourrait servir de base pour sensibiliser aux risques et enjeux de la montée des eaux et constituer un cadre pour une action publique volontariste, dont le principal souci est de permettre à ces territoires de ne pas subir l'une de ces conséquences inéluctables du changement climatique.

Le groupe FO remercie la délégation pour son travail et **a voté en faveur de cet avis.**